

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2015

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	AE
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	AE	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaire de séance : Gilbert Gessat

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2015
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes :
 - i. Le maire informe l'assemblée qu'à la dernière réunion de conseil communautaire le 15 juin, il a été élu vice-président. Ses fonctions englobent : la mutualisation, la sécurité
 - ii. Accessibilité : Une délibération (2015-36) de principe doit être prise pour inscrire au budget annuel un montant pour la réalisation des travaux d'accessibilité dans 1 délai de 3 ou 6 ans max. L'Agenda (AD'AP) est à réaliser avant le 27 septembre prochain dont les objectifs sont à classer par ordre de priorité.
 - iii. FPIC (Ponds de Péréquation Inter-Communal) : Le Maire informe le conseil municipal que le mode de répartition du FPIC a été modifié par délibération du Conseil Communautaire. La commune de Germigny des Prés versera moins que prévu (70% CCVOF, 30% communes). Une délibération sera prise en ce sens. Délibération 2015-27. A verser par la commune de Germigny : 19 319 € (était 17 963 en 2014, aurait été 25 759 sans changement répartition)
 - iv. Dotation de Solidarité Communautaire : le montant attendu en 2015 est le suivant : 83 680,20€ (était 83 110,20 en 2014)
 - SICTOM : A la suite de la consultation des élus, la consultation des usagers sur le projet de modification du mode de financement du service public d'élimination des déchets ménagers débute à compter du 1^{er} juillet et se poursuit jusqu'au 30 septembre 2015.
Le rapport est consultable en Mairie, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet du SICTOM et un registre est à disposition pour recueillir les remarques des usagers. Pour que chacun puisse calculer le montant de la taxe incitative (TEOMi) ou redevance incitative (RI) comparée à la taxe actuelle (TEOM), un simulateur est mis à disposition sur le site du SICTOM. Mme Peronnet propose une permanence pour informer les administrés à compter du lundi 17 août et jusqu'au 30 septembre prochain les lundis soir de 17h à 19h à la mairie.
 - Pays :
 - i. Une réunion a eu lieu le 1^{er} juin pour un projet de mutualisation permettant d'élaborer un SCOT commun entre les Communautés de Communes de la région (99 communes) avec l'Agglo et de limiter les couts (<à 50 cts € / habitant au lieu de 2€). En parallèle chaque commune devra réaliser son PLU.
 - ii. Réunion-ateliers le 29 juin dans le cadre du SCOT : environnement, développement économique, habitat

- SIBB : Jean-Pierre Boullier informe le conseil qu'un Essai d'implantation d'un îlot artificiel (banquette de dérivation) a été réalisé sur la Bonnée
Par ailleurs, le technicien de rivière va effectuer l'état des lieux des zones humides sur la commune et viendra présenter le bilan à l'automne.
- SIRIS
 - i. Réunion avec parents d'élèves élus : les parents sont visiblement inquiets pour la mise en place du forfait pour les tarifs de garderie.
 - ii. Conseil d'école : un bilan positif des TAP et un remerciement pour l'implication de Mme Peronnet Mireille. Légère augmentation du nombre d'élèves prévue l'an prochain (environ 20, à confirmer en septembre)
- SEA SMAGY : les relevés des compteurs ne sont toujours pas terminés sur la commune de St Martin. Aucune date précise n'a été donnée pour ceux de la commune de Germigny des Prés. Prochaine réunion le 1^{er} juillet.
- AG de l'UDMR : opposition à la loi NOTRe qui marquerait la fin des petites communes.
- AML : demande que chaque commune prenne une délibération (Motion défense identité communale, gestion de proximité et activité économique). Délibération 2015-28).
- Evacuation du Val Amont : Mme Peronnet explique que l'évacuation et l'hébergement se fera par la commune de St Martin d'Abbat et qu'il est envisagé d'évacuer les personnes sensibles par bus.

4. réunions commissions depuis le dernier CM :

- urbanisme : une rencontre avec le cabinet ANTEA a eu lieu pour lancer la procédure de rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises qui candidateront pour réaliser le PLU. 1^{ère} ébauche d'ici mi-juillet.
- CCAS : les membres se sont réunis pour évoquer deux situations. Les brochures « canicule » et recensement des personnes à risque sont en cours.
- Communication : Le bulletin T2-2015 a été distribué.
- Grand Clair : Une réunion avec la société PROLUDIC a eu lieu courant juin pour présenter les jeux et l'emplacement dans l'espace du grand clair. Une réunion sera organisée pour finaliser le choix de plusieurs jeux en impliquant les enfants de l'école. Il a été retenu : bancs, table, 1 jeu multifonction, 1 jeu à ressort pour 2 et 1 pour 1 ainsi qu'un jeu pour tout-petits, 2 buts de hand ainsi que le parcours Grand Clair et aménagement du préau. Le conseil avait budgétisé pour cette opération la somme de 28 000€ TTC. Un rendez-vous avec l'architecte des Bâtiments de France est planifié pour le 17 juillet prochain afin de lui présenter le projet.
- Appel d'offres et cimetière : deux entreprises ont répondu pour le relevage des concessions (1^{ère} tranche). L'entreprise PEZIN : 7227,31 € TTC et l'entreprise Caton : 10 545€ TTC. Les commissions proposent de retenir l'entreprise PEZIN. Délibération 2015-32

5. projets & travaux en cours :

- parvis : la réception des travaux a eu lieu le 17 juin dernier. L'entreprise s'engage à réparer le béton Rte de St Benoît et à remplacer l'arbre. Pour les joints de pavés, il faudra attendre 1 an pour faire le point.
- atelier : le projet est terminé. La commune est en attente des subventions à venir.
- Défense incendie : Pour desservir correctement les habitations Rte de Bussy, il est nécessaire de réaliser des travaux. Il était prévu 30 m de canalisation qui s'avère insuffisant, il faut donc prévoir 100 m. Le devis proposé par l'entreprise BONNEAU est de 6 570 € HT (7 884 € TTC). Délibération 2015-29.
- Terrain la messagerie : l'acte de vente a été signé chez le notaire.
- Entretien des ponts : Vu l'état du pont de Bonneau, Monsieur le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise SOGEA dont le montant est de 20 989,20 € TTC pour la réfection du pont. Il s'agit de la seule entreprise sur la région réalisant ce genre de travaux qui seraient à faire avant l'hiver. Délibération 2014-33

- 0 pesticide : un rapport d'audit et une visite/conseil a eu lieu le 24 juin. Il en résulte quelques recommandations, des registres à tenir à jour, des produits à recycler... Détermination des zones test en août/septembre. Il s'agit de choisir les zones et d'y aller progressivement.

6. Délibérations :

- Licence IV : Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Duarte, propriétaire du restaurant, pour discuter de son projet d'ouverture prévue en mars 2016. Pour que ce projet puisse aboutir, la commune se doit d'acquiescer une licence 4. La commune de Poilly vend sa licence IV pour 2395€. Philippe Thuillier propose au conseil d'acheter cette licence. Délibérations 2015-34 & 35. Il demande au conseil de prendre une décision modificative de crédits pour prévoir cette dépense.
- Demande de Madame Bonnin, domiciliée rte de St Benoît, pour acheter une bande de terrain du grand Clair afin de réaliser un chemin d'accès à son habitation (pas d'accès devant). Proposition de vendre une bande de 8x80m le long des habitations. Le prix proposé est de 77 cts d'euros. Délibération 2015-30

7. Personnel :

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une stagiaire en 1^{ère} année de BEP secrétariat a été accueillie pendant 3 semaines au mois de juin dans les locaux de la mairie.
- Nouvelle demande de disponibilité pour 6 mois de Madame Allison QUILLERIER.

8. Informations diverses :

- Dotation Forfaitaire 2015 : 82 106€ contre 92 862€ en 2014
- Plan canicule : niveau d'alerte activé aujourd'hui par le préfet. Infos sur le site internet.
- Etude mosaïque de l'oratoire terminée. Résultats en juin 2016.
- Approlys : marché de gaz avec Total Energie. Changement de fournisseur en juillet 2015.
- Site classé basilique St Benoit : petite zone GdP concernée
- Comice agricole : organisé sur à Ouzouer/Loire, financé en partie par la CCVOF et les 8 communes. Subvention GdP pour le comité d'organisation : 500€. Délibération 2015-31. Réalisation d'un char pour Germigny : projet porté par le CdF (comme dans les autres communes) qui impliquera toutes les associations ainsi que les habitants bénévoles (certains pouvant aussi faire partie du comité d'organisation) et présentera un planning ainsi qu'un budget. Démarrage du projet en septembre
- Signalétique sur le véhicule communal. Un devis est proposé par le garage Lamotte (390 € TTC).
- Les panneaux de la CCVOF ont été posés sur la commune.

La séance est levée à 22h20